

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 01457

Numéro SIREN : 415 280 627

Nom ou dénomination : VIALIFE

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2021 sous le numéro de dépôt 109953



2111007201



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE PARIS

**REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
**PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES**

Dénomination : VIALIFE

Numéro RCS : 415 280 627

Numéro Gestion : 1998B01457

Forme Juridique : Société anonyme

Adresse : 7 IMP MARIE BLANCHE  
75018 PARIS

Numéro du Dépôt : 2021R109953 (2021 110072)

Date du Dépôt : 26/08/2021

- Type d'acte : Procès-verbal du conseil de surveillance

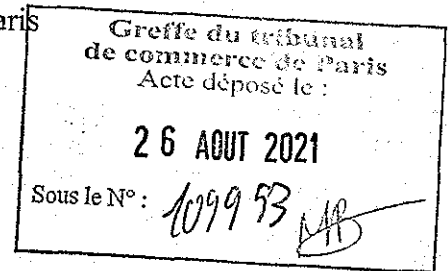
Date de l'acte : 16/11/2020

Décision 1 : Démission de directeur général

fait à Paris, le 26 août 2021

# viaLIFE

Société Anonyme à Conseil d'Administration  
au capital de 228.000 €  
7 Impasse Marie-Blanche – 75018 Paris  
RCS de Paris 415.280.627



## Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 16 novembre 2020

L'an deux mille vingt et le lundi 16 novembre 2020 à 10 heures le Conseil d'Administration s'est réuni, au siège social de la société, sur convocation verbale de son Président suite au consentement de tous les administrateurs.

Sont présents

- M. Vincent MAREINE, Président du Conseil d'Administration
- M. Maxime BONIN, Administrateur
- Monsieur Etienne MAREINE, Administrateur

Monsieur Cyril ZIMMERMANN a consenti à la convocation verbale du Conseil d'Administrateur et est représenté par Monsieur Vincent MAREINE.

La séance est présidée par Monsieur Vincent MAREINE, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, lequel, après avoir fait signer la feuille de présence à Monsieur Maxime Bonin entrant en séance, constate que ce dernier présent en sa qualité d'Administrateur réunit la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur la question figurant à l'ordre du jour suivant : Démission de Monsieur Pingki HOUANG de son mandat d'administrateur.

Le Président informe l'ensemble des administrateurs présents que Monsieur Pingki HOUANG étant appelé à d'autres fonctions, a demandé à décharger de son mandat d'administrateur.

Cette présentation terminée, le Président ouvre la discussion.

Une discussion s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution inscrite à l'ordre du jour :

**PREMIERE RESOLUTION -**

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires constate la démission de Monsieur Pingki HOUANG de son mandat d'Administrateur lequel devait prendre fin lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 mars 2023.

**Cette résolution est votée à l'unanimité**

## **DEUXIEME RESOLUTION**

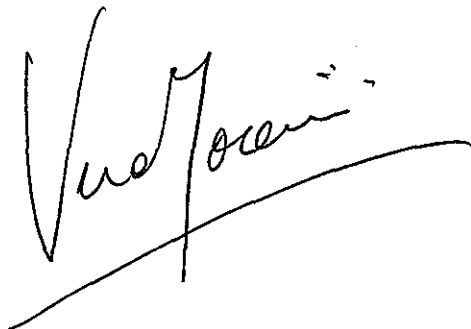
L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les Assemblées Ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

**Cette résolution est votée à l'unanimité**

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal en quatre exemplaires qui, après lecture, a été signé par le Président et les membres du bureau.

**Le Président**  
**Vincent MAREINE**



**Un administrateur**  
**Maxime BONIN**

